

FRAIS DE POSE DES APPAREILS

FRAIS DE LOCATION ET REDEVANCE D'ENTRETIEN

EN MOYENNE TENSION, HAUTE TENSION ET TRES HAUTE TENSION

4 to E

1007

FRAIS DE POSE D'APPAREILS EN
MOYENNE TENSION, HAUTE TENSION ET TRES HAUTE TENSION

Pour la pose de comptage avec contrôle et mise en service de l'abonné lorsque ceux-ci sont reconnus exacts, le client paiera au Concessionnaire un montant forfaitaire (hors taxes), calculé à partir des dépenses réelles (déplacement, main d'oeuvre, amortissement de matériels, frais généraux communs...):

- * Comptage Moyenne Tension Secondaire (MTS) : 21 000 F,
- * Comptage Moyenne Tension Primaire (MTP) : 60 000 F.

Handwritten marks: a vertical line, a circle, and a wavy line.

Handwritten signature.

REDEVANCE D'ENTRETIEN ET FRAIS DE LOCATION

- Les montants (hors taxes) des redevances d'entretien des comptages Moyenne Tension perçus par le Concessionnaire sont les suivants :

. comptages MTS (1).....	13 610 F
. comptages MTP (2).....	19 530 F
. spéciaux HT - MT..... (type 3)	35 125 F

- Les montants de la location des transformateurs actuellement en cours sur la base de la procédure et des montants fournis dans les pages suivantes, sont perçus par le Concessionnaire et reversés à l'Autorité Concédante, après prélevement par le Concessionnaire de 4% au titre des frais de gestion.

- (1) Moyenne tension secondaire
(2) Moyenne tension primaire

4 e S

